

et les autres?



LE JOURNAL DE LA **FONDATION ABBÉ PIERRE**

Abbé Pierre

LE LOGEMENT

priorité nationale



© Thibaut Voisin

MOBILISATION GÉNÉRALE POUR LE LOGEMENT
SIGNONS LA PÉTITION !

20
1992 | 2012
ans
D' ACTIONS



© Thibaut Voisin



page 8

■ Le logement priorité nationale

pages 4/7

AGIR AU QUOTIDIEN

pages 8/12

LE LOGEMENT PRIORITÉ NATIONALE

page 13

LA BOUTIQUE SOLIDARITÉ DE VALENCIENNES
FÊTE SES 20 ANS

page 14

À L'ABRI DE RIEN

pages 16/17

LE MONDE DU LOGEMENT

pages 18/19

AGIR ENSEMBLE

page 20

LES LENDEMAINS DE L'APPEL



page 17

■ Laurent Ghekière :
les loyers au plus près
des besoins

© DR



© Seb J. Godefroy

page 19

■ Hommages
et souvenirs



© AFP

page 20

■ Les lendemains
de l'Appel



L'édito du président

Participons !

Ce matin, j'ai ouvert mon journal et cherché en première page le mot « logement ». Je ne l'ai pas trouvé. Est-ce normal qu'à quelques semaines de l'élection présidentielle, je ne le trouve pas avant la page 3 ? Ni le logement, ni la santé, ni l'éducation, ni l'emploi ne font la Une. Le débat se résume à un échange incessant de petites phrases. Mais plusieurs millions de Français ont des problèmes de logement et cela a des conséquences sur leur santé, sur l'éducation de leurs enfants, sur leur vie au quotidien et c'est de cela qu'il faut parler ! Et c'est pour cela qu'il faut aller voter ! Pour la Fondation, l'objectif était d'imposer le logement comme priorité politique avant et après le 6 mai. Nous n'y sommes parvenus qu'en début de campagne mais cela n'a pas duré, nous gardons courage et continuons notre combat... Soyez certains que nous suivrons de très près l'application du Contrat social pour une nouvelle politique du logement que les principaux candidats ont signé le 1^{er} février. Il ne restera pas lettre morte. C'est notre promesse. Nous le devons aux victimes du mal-logement, nous le devons à notre fondateur...

Raymond Etienne,
Président de la Fondation Abbé Pierre



■ Raymond Etienne, président de la Fondation Abbé Pierre, lors de la présentation du rapport sur l'État du Mal-Logement, le 1^{er} février 2012

**MOBILISATION
GÉNÉRALE POUR LE
LOGEMENT**

SIGNONS LA PÉTITION !

Vous aussi, agissez !

"Et les autres ?" est édité par la **Fondation Abbé Pierre** pour le Logement des Défavorisés : 3-5, rue de Romainville - 75019 Paris - Tél. : 01 55 56 37 45 - www.fondation-abbe-pierre.fr ISSN : N° 1245-3420. Publication trimestrielle
Commission paritaire n° 0513 H89713. Abonnement annuel : 4 €, prix au numéro : 1 €. - **Service Donateurs : 01 55 56 37 25**
Président : Raymond Etienne. Directeur de la publication : Patrick Doutreligne. Directeur de la rédaction : Jean-Pierre Gilles.
Rédacteur en chef : Yves Colin. Secrétaire de rédaction : Mighelina Santonastaso.
Conseillère éditoriale et journaliste : Anne-Marie Cattelain Le Dü. Journaliste : Delphine Picard. Maquette : Thierry Laurent.
Impression : Orient express, 6 rue Bezout 75014 - Paris. Routage : Presto.
Ce numéro comporte également un encart sur une partie de la diffusion.





Visiter ses malades

Pour loger les proches des personnes hospitalisées à Antananarivo, la capitale malgache, la Fondation a versé 70 000 € à l'association Anyma-Mada pour la construction d'une maison d'accueil. Ce foyer se situe à proximité géographique de six établissements hospitaliers.

Mieux se connaître en apprenant

Une passerelle entre les habitants des quartiers et l'Institut du travail social (ITS) de Pau a été mise en place en partant du constat qu'il est nécessaire d'ouvrir davantage les formations sociales à des jeunes marginalisés issus des quartiers. L'ITS, soutenu par la Fondation Abbé Pierre, a lancé le 28 mars dernier un programme de moniteur éducateur. Ce cycle de 3 ans sera proposé à 10 jeunes du quartier d'Ousse-des-Bois, à Pau et 10 étudiants de la ville d'Al Hoceima, au Maroc.

Janvier 2010, un terrible séisme plonge Haïti dans l'horreur. La Fondation engage alors 390 000 €, en grande partie grâce aux dons, pour mener à bien des programmes de logements. Bilan deux ans après.

Haïti : plus de 100 000 maisons pour les sinistrés

300 000 morts, 1 million et demi de sans-abri, 100 000 logements totalement détruits et plus de 210 000 très endommagés. Des chiffres terribles auxquels s'ajoutent des épidémies de choléra, des pillages, des remous politiques et sociaux. Comme à chaque catastrophe, la solidarité internationale se manifeste. Et comme après tous les grands séismes, des interrogations naissent sur l'utilisation des dons et l'aide apportée aux populations. Pour soulager les sinistrés, la Fondation a dégagé 390 000 €, dont plus de 298 000 € provenant de dons. Ces sommes ont été allouées à différents programmes.

Agir vite

Si la mission de la Fondation est davantage d'intervenir en post-urgence, son conseil d'administration décide dès janvier 2010, compte tenu de la gravité de la situation, d'organiser avec ID (Initiative Développement) l'accueil des rescapés dans le nord-ouest de l'île. Elle débloque 50 000 € pour cette action. 600 abris temporaires destinés, en priorité, à des personnes handicapées, vulnérables et âgées, sont ensuite érigés dans la capitale Port-au-Prince avec Handicap International/Atlas Logistique. 100 000 € sont affectés à cette opération. Les tentes

ont été peu à peu remplacées par des structures semi-temporaires plus solides, mieux adaptées aux conditions climatiques.

Loger durablement

Fidèle à ses principes la Fondation Abbé Pierre s'est ensuite attachée à reloger de façon définitive des centaines de familles en relation étroite avec "Les Architectes de l'Urgence" et "Planète Urgence". Elle a ainsi contribué pour un montant de 260 000 € à la réparation de 1 000 logements dans quatre communes. La dernière tranche de ces grands chantiers commencés en août 2010 se terminera en septembre prochain. Les maisons reconstruites ont été renforcées pour mieux résister aux séismes et aux cyclones. Des maçons locaux ont reçu une formation spécifique à ces techniques et les habitants ont largement participé aux travaux. Ce sont enfin cinquante maisons neuves qui ont été bâties pour un budget d'environ 6 000 € par logement. Afin de diminuer les coûts de construction, de nombreux matériaux ont été récupérés sur les maisons irréparables. Dans un pays totalement dévasté, redonner un toit à plus d'un millier de familles c'est faire renaître l'espoir, la vie. Chez les plus fragiles en priorité. ■

Maisons neuves ou réparées (à droite : nouveau toit), un vaste programme engagé par la Fondation avec ses partenaires



■ GUY SAUTRÉ : CONSTRUIRE BIEN ET BEAU

« Le premier jour de ma retraite, je me suis engagé comme bénévole auprès d'Emmaüs d'abord puis de la Fondation Abbé Pierre », confie souriant Guy Sautré. Dynamique, cet ancien directeur de travaux, papa de cinq enfants, ne



ménage pas son temps pour aider l'agence régionale Alsace-Lorraine dans ses projets fonciers lui qui, depuis l'âge de 15 ans, s'est consacré à la restauration de logements. Il s'est donc investi à fond dans la nouvelle Boutique Solidarité de Metz. « J'ai conseillé le Président Raymond Etienne depuis l'achat des bâtiments jusqu'au choix des entreprises qui pour moi sont plus des partenaires que

des prestataires. Très impliquées, elles consentent des prix tirés au cordeau. Résultat : un gain de 30 % sur la facture. » Cette Boutique peut accueillir 100 personnes. Et, 45 % de sa surface est consacrée à un restaurant social. « Nous allons proposer de bons repas dans un cadre agréable. Les personnes qui franchissent la porte, souvent épuisées, doivent se sentir, ici, chez elles. Avec toute l'équipe et le Président nous y tenons vraiment. » ■

■ Un temps utile et précieux pour reprendre pied



Petite structure résidentielle offrant des logements individuels et un accompagnement social, la Pension de famille permet à celles et ceux sans repères, bousculés par l'existence, de prendre le temps de se reconstruire. "Entrée de secours", web documentaire réalisé pour la Fondation Abbé Pierre par Sam Albaric et Amaury Gransart, dévoile le parcours de quatre résidents dans quatre de ces lieux, Woippy (57), Tours (37), Laval (53) et Couzeix (87). Au-delà de ces portraits sensibles et émouvants, ce film est une "boîte à outils" avec tous les éléments nécessaires afin d'épauler ceux qui souhaiteraient porter un projet semblable. Après une première projection à Paris le 19 mars, ces images sont désormais accessibles pour les donateurs et les personnes intéressées à l'adresse suivante : www.entree-de-secours.fr ■

ments nécessaires afin d'épauler ceux qui souhaiteraient porter un projet semblable. Après une première projection à Paris le 19 mars, ces images sont désormais accessibles pour les donateurs et les personnes intéressées à l'adresse suivante : www.entree-de-secours.fr ■

■ URGENCE : GRAND FROID

L'hiver, long et rigoureux, a mis à rude épreuve les personnes sans abri. Afin de mieux les accueillir, la Fondation a allongé les horaires d'ouverture de ses Boutiques Solidarité plus tard le soir, le samedi et le dimanche. Elle est aussi venue en aide à des personnes mal logées ou mal chauffées. Elle a ainsi remplacé la chaudière défectueuse d'une femme vivant seule avec son fils handicapé, remis en état l'installation électrique d'une famille avec de jeunes enfants pour que tous puissent prendre des douches sans recevoir de décharge, changeant les fenêtres d'un handicapé ne percevant que le RSA... et entrepris bien d'autres actions de cet ordre qui ont amélioré le confort des plus démunis. ■

Elle a ainsi remplacé la chaudière défectueuse d'une femme vivant seule avec son fils handicapé, remis en état l'installation électrique d'une famille avec de jeunes enfants pour que tous puissent prendre des douches sans recevoir de décharge, changeant les fenêtres d'un handicapé ne percevant que le RSA... et entrepris bien d'autres actions de cet ordre qui ont amélioré le confort des plus démunis. ■



Bonne nouvelle

Ouf ! Après des années de galère, grâce à de nombreuses interventions, le couple V. qui vivait dans un logement insalubre, humide et contenant du plomb, a été relogé dans un F4 de 90 m² dans le XIV^e arrondissement. L'Espace Solidarité Habitat de la Fondation Abbé Pierre a aidé cette famille reconnue prioritaire dans le cadre du Dalo.

Mauvaise nouvelle

Ayant de trop faibles revenus pour payer un loyer, deux couples et leurs enfants occupaient des logements laissés totalement à l'abandon. Le propriétaire, après maintes actions devant la justice, a obtenu leur expulsion en plein hiver, malgré la trêve. Ces familles avaient été reconnues prioritaires par la commission Dalo pour être relogées, au plus tard six mois après cet avis. L'état aurait pu éviter ces drames en respectant ce délai, ce qui n'a pas été le cas.



“2 000 toits pour 2 000 familles” : promesse tenue !

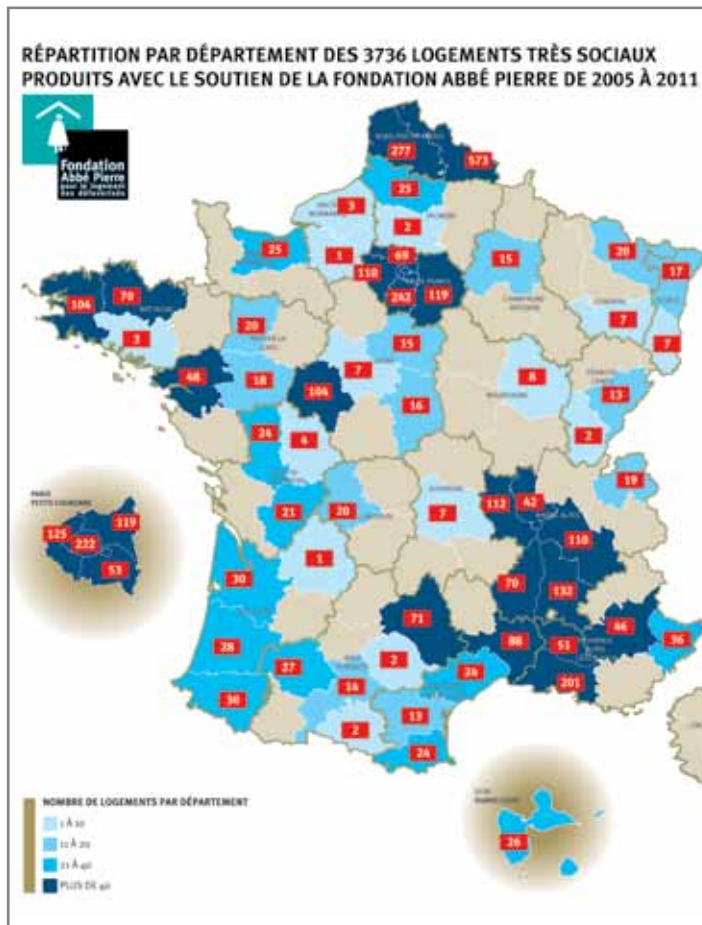


© Thibaut Voinin

Rapport 2011

Le 1^{er} février, la Fondation a présenté son rapport annuel sur l'État du Mal-Logement avec pour thème central : *Qui sont les mal-logés en France ?* L'après-midi, les principaux candidats à l'élection présidentielle sont venus débattre du “Contrat social pour une nouvelle politique du logement”. Ils se sont engagés, en le signant, à le mettre en œuvre. Ce rapport a ensuite été présenté en province, le Pas-de-Calais fermant le ban le 16 mai à l'IUT de Calais. Ce document est téléchargeable sur le site www.fondation-abbe-pierre.fr ou peut-être commandé gratuitement par courrier à L'Artésienne Zone industrielle de l'Alouette, 62602 Liévin Cedex.

En octobre 2008, la Fondation lançait son programme triennal “2000 toits pour 2000 familles”, à la suite de son premier programme “1500 logements très sociaux”, axé en particulier sur la réduction des charges pour lutter contre la précarité énergétique. La carte ci-contre montre que la plupart des régions ont bénéficié de ces deux actions, avec des efforts soutenus dans celles à fort déficit, Nord-Pas-de-Calais, Paris et alentours, Paca et Rhône-Alpes, tant dans les zones urbaines que rurales. 3736 logements construits ou réhabilités par les associations partenaires ont été loués à des personnes en grande difficulté. Deux tiers des ménages logés sont sans emploi. 50 % perçoivent le RSA. 38 % sont des familles monoparentales. 50 % résidaient au préalable dans un hébergement social ou d'urgence, chez un membre de leur famille, chez des amis ou à l'hôtel. Le bilan de ce programme a été présenté le 3 avril dernier lors du colloque intitulé : *De la passoire thermique au logement très social*



© Lybka Danilovic

Les logements, construits ou réhabilités, respectent les normes énergétiques pour diminuer les charges.



La Fondation, grâce à l'adhésion de trois nouvelles structures, compte désormais 30 Boutiques Solidarité dans son réseau. Une 31^e devrait rapidement le rejoindre en Bretagne. Ces lieux assurent à toute personne en difficulté un accueil de jour et des services de première nécessité : repas, douche, bagagerie, domiciliation, permanences santé et sociale, activités culturelles et sportives.

Boutiques Solidarité : un meilleur maillage



Les nouveaux adhérents sont reçus au siège de la Fondation par le Président Raymond Etienne.

Arras : rompre l'isolement

Association d'aide aux sans-abri dans le Pas-de-Calais, "La Petit Âtre" a d'abord été une structure d'hébergement de nuit. En 1999, elle leur a proposé également "La Margelle", un accueil de jour du lundi au vendredi de 10 h à 18 h. Pendant l'hiver, elle reste ouverte 7 jours sur 7 de 9 h à 23 h, avec petite restauration possible. 3 salariés et 5 bénévoles se relaient auprès des personnes à la rue et de celles à très faibles revenus, souvent isolées.

Mulhouse : bienvenue aux familles

C'est en 1995 que le SURSO (Service d'Urgence Sociale) dépose ses statuts et ouvre ses portes du lundi au vendredi aux personnes en errance : familles, jeunes, femmes victimes de violence, etc. Seul accueil de jour de Mulhouse, le SURSO enregistre plus de 8 000 passages annuels. Outre les services "classiques" (café, douche, machines à laver...), il met à disposition une chambre de repos et un espace réservé aux enfants. Dans une ville comptant plus de 11 000 bénéficiaires du RMI, le SURSO se révèle

indispensable. Il rejoint la Fondation pour développer ses actions et bénéficier de son expertise.

Reims : les chiens acceptés

Scandalisé par la mort d'un SDF dans la rue, Edmond Pommet dépose en 1984 les statuts du "Foyer Princet Ozanam" afin d'y héberger les plus déshérités jour et nuit. En moyenne, l'accueil de jour sert 12 000 repas par an et enregistre près de 16 000 passages. Les chiens accompagnant leur maître y sont acceptés. Les personnes souffrant de troubles psychologiques, d'addiction ou sortant de prison bénéficient, elles, d'un suivi particulier. ■



Reims : un accueil souriant, complice et réconfortant

Territoires

NORD-PAS-DE-CALAIS

L'énergie en une. Pour alléger la facture énergétique de nombreux ménages dans la région lilloise, la Fondation subventionne à hauteur de 25 000 € l'association "Martine Bernard" qui sensibilise, soutient, forme et informe les familles en difficulté afin qu'elles réalisent de réelles économies sur ce poste.

PACA

S'amuser, se confier. Belle idée, "Ze Bus" du Relais Saint-Donat stationne régulièrement dans les communes les plus défavorisées du Pays d'Aix, notamment à Vitrolles. Il offre un espace aux enfants très défavorisés afin d'organiser leur anniversaire ou des spectacles et à leurs parents la possibilité de confier leurs difficultés de logement, de s'exprimer sur leurs conditions de vie afin de sortir de leur isolement.

ALSACE-LORRAINE

Loger avec décence. Réhabilitation complète du logement très dégradé d'une famille en grande difficulté, propriétaire à Hagondange : le CALM (Centre d'Amélioration du Logement de la Moselle), a refait entièrement toit, isolation, électricité, chauffage, murs, plafonds, sols, sanitaires pour permettre à une maman et ses grands enfants de vivre de façon décente.





Le logement

Chiffres clés

4 259 000 ménages vivent avec **moins de 500 euros** une fois toutes les dépenses liées au logement réglées.

2 millions d'entre eux consacrent plus de **35 % de leurs ressources** au logement.

Exploitation enquête Logement 2006 par J-C Driant - RML 2012

■ *Six candidats à la Présidence ont signé le Contrat social pour une nouvelle politique du logement rédigé par la Fondation et des partenaires issus de la société civile. Ce contrat a mis le logement au cœur de la campagne. Cet engagement politique fort a pris toute son importance lors de la présentation du rapport sur l'État du Mal-Logement 2012 (photo de gauche), le 1^{er} février dernier à la Porte de Versailles, devant 2 800 personnes. Mais à la veille de l'élection, il s'agit de porter le regard au-delà, il y va de la dignité et de la santé de millions de personnes.*

priorité nationale

■ **A**fin qu'un véritable changement de cap soit porté au plus haut niveau de l'État, la Fondation invitait les principaux candidats à l'élection présidentielle, lors de la présentation de son 17^e rapport annuel sur l'État du Mal-Logement. Répondant à cette invitation, Eva Joly, François Hollande, François Bayrou et Jean-Luc Mélenchon ont présenté leur politique du logement et finalement signé le Contrat social de la Fondation, s'engageant ainsi à faire du logement une priorité nationale devant une assemblée convaincue de l'urgence d'un changement. Particuliers, élus locaux, travailleurs sociaux, partenaires associatifs... chacun a pu découvrir les analyses et propositions des candidats en la matière. La Fondation remplissait ainsi l'un de ses objectifs : ouvrir le débat et lui donner toute sa

place. Parallèlement, Philippe Poutou signalait également le Contrat social ainsi que Jacques Cheminade. Lancée le 22 septembre dernier, la Mobilisation générale pour le logement dont la journée du 1^{er} février était un des temps forts, compte aujourd'hui plus de 150 000 signataires.

Sans issue

Hassina se rappelle sans mal ses débuts à Paris, en 1997. C'était le bon temps. Elle et son mari avaient un travail et un logement qu'ils avaient trouvé sans problème par agence. 39m² dans le XIX^e arrondissement pour un peu moins de 800 €, charges comprises. À la naissance de son premier fils, Hassina fait une demande de logement social. Un deuxième enfant arrive très vite. « J'ai aussitôt regardé les petites annonces,



© Samuel Bollendorff / Vu

même en grande couronne, les prix étaient trop élevés. Avec mon congé parental, nos revenus avaient diminué.» Des loyers inaccessibles dans le parc privé pour la famille complètent tristement la litanie des bailleurs sociaux : « Vous n'êtes pas prioritaire, estimez-vous heureux, vous avez un toit. » À la même époque, le couple connaît

■ **Luigina, expulsée, atteinte d'un cancer, séparée de sa famille vit dans un hôtel meublé dans l'attente d'un logement.**





Hébergement hiver 2011 : 49% de refus !

- Près d'1 appel sur 2 (49%) au 115 n'a pas abouti à une solution d'hébergement en décembre.

Enquête Fnars

- Le 1^{er} décembre 2011, le secrétaire d'État au Logement, Benoist Apparu assurait que : « Tous les sans-abri qui appelleront le Samu social se verraient proposer une place. »
- En juillet dernier, le fondateur du Samu social, le Dr Xavier Emmanuelli, avait claqué la porte en raison d'une situation devenue "ingérable", après l'annonce d'une baisse drastique du budget 2011 par l'État qui le finance à 92%.

■ Les enfants vivant dans un taudis ont honte de leur cadre quotidien.

des tensions et se sépare. Hassina doit reprendre un travail à temps à plein et est incapable de payer la nourrice pour son second qui n'a pas un an. « Il a fallu le laisser chez ma mère, je le voyais une fois par mois, c'était la catastrophe. » Supporter la séparation, encaisser plus de 2 heures de transport pour rejoindre la maison de retraite de Rosny-sous-Bois où elle travaille et compter la moindre dépense : « 9 mois et j'étais à bout. J'ai repris mon fils pour me donner des forces et je me suis lancée dans une formation de secrétaire médicale. » Après cette réorientation professionnelle et un troisième enfant, Hassina enchaîne les remplacements. Elle tient le coup grâce à la solidarité familiale. À temps partiel depuis 2005, elle gagne aujourd'hui 350 € nets pour 35 heures par mois. « Avec la pension alimentaire, le complément RSA et les aides de la CAF, je tenais. » Jusqu'à l'avis d'expulsion reçu le 15 septembre dernier qui a eu raison de ses dernières forces : « Nourrir mes enfants et leur donner un toit, j'ai réussi jusqu'ici. J'ai rempli mon dossier Dalo en 2009 sans y croire, vu le nombre de réponses négatives amassées. On a déclaré ma demande prioritaire et urgente mais plus d'un an après, j'attends toujours ! La loi fixe pourtant 6 mois maximum. C'est ça qui me fait le plus mal. On me dit que je suis prioritaire et on ne me propose rien. Pas un seul

logement. Au contraire, dès le 16 mars, mes 3 enfants et moi risquons d'être dehors. »

Victime coupable ?

Soutenue depuis janvier 2011 par l'Espace Solidarité Habitat de la Fondation qui lui a fourni un avocat pour la défendre, Hanissa a déposé un ultime recours auprès du Juge de l'Exécution pour bénéficier d'un délai d'au moins deux mois. « Ma vie et celles de mes enfants dépendent d'un seul avis. » Il faut expliquer cela, trouver les mots pour les petits et ne pas craquer : « J'ai l'impression d'avoir commis un crime alors que je n'ai rien fait de mal... Aller au Tribunal quand on est innocent, je n'imaginai même pas que c'était possible. C'est la double peine. »

En 2010, les contentieux locatifs atteignent le chiffre record de 158 000 et celui des décisions de justice prononçant l'expulsion suit de près : plus de 114 000. La loi Dalo seule ne peut résoudre ces situations inacceptables. C'est à l'État de construire impérativement 500 000 logements par an, dont 150 000 sociaux afin de s'attaquer vraiment à la crise qui s'est enracinée depuis 2008 et qui touche désormais de près ou de loin 10 millions de Français. Il faut également agir sur d'autres leviers aux effets plus immédiats. Les loyers du parc privé doivent être encadrés, notamment à la relocation ; la taxe à la vacance doit être généralisée et progressive ; l'article 55 de la loi SRU doit être renforcé afin que la part des logements

sociaux imposée aux communes atteigne 25%. Enfin, face aux expulsions locatives qui brisent chaque année 50 000 familles, il faut impérativement plus de prévention et que le concours de la force publique sans solution adaptée soit définitivement refusé. Et pour les plus exclus ? Il ne reste presque rien. Cet hiver, le 115 refusait une personne à la rue sur deux dans 37 départements français (hors Paris). « Aujourd'hui, les mères isolées se comptent par dizaine. Il y a cinq ans, nous n'en avions aucune. » Claudy, responsable de la Boutique Solidarité de Bourges qui fête cette année ses vingt ans d'existence, frappe fort, d'entrée. « Et pourtant, ici dans le Cher, nous avons de nombreuses structures d'accueil. Mais il n'empêche que pour les mères isolées, c'est très difficile. » « J'étais enceinte avant mes 18 ans, explique A. Après des années de route avec mon copain, on est arrivé à Bourges et je suis venue à la Boutique. C'est là qu'on m'a orientée vers l'hôpital pour le suivi de ma grossesse. La rue, je savais qu'il fallait que je la mette de côté. De toute façon, je n'allais pas faire la manche avec ma pousette, jamais je n'aurais fait ça à mon bébé ! »

Héberger puis loger

La jeune maman se retrouve donc en foyer mère/enfant après l'accouchement. Son compagnon reprend la route peu après et la quitte. Du jour au lendemain, sa vie change du tout au tout. La solitude et le rythme imposé



© Samuel Bollandoff/Vu

20
ans
D'ACTIONS



© Samuel Bollendorff/Vu

par la structure d'accueil sont un choc beaucoup trop fort. « Au début, le petit studio meublé, c'était super, mais au bout de quelques semaines, je n'en pouvais plus il fallait être là à midi et à 17 heures. Je n'avais plus de liberté et comment chercher du travail avec ces horaires ? » Révoltée, elle rejette tout en bloc. Le seul endroit où elle se sent bien, c'est à "Cher Accueil", la Boutique, où elle se rend chaque jour. Elle y rencontre son nouveau compagnon.

« Le foyer maternel est une structure très stricte à laquelle il est particulièrement dur de s'adapter, plus encore après des années d'errance ! Ajoutez à cela la jeunesse et l'inexpérience, c'est impossible sans aide », confie Claudy qui reconnaît qu'A. a eu du mal à trouver son équilibre. La Protection Maternelle Infantile a demandé à ce que l'enfant soit placé fin décembre afin que la jeune mère puisse quitter le foyer et se réinsérer. A. s'est installée chez son compagnon qui a trouvé un travail depuis quatre mois en CDI. Ils sont fiancés. « Je récupère Mathias du vendredi soir jusqu'au lundi après-midi. Au début, ça a été très dur mais je sais que c'est fini dans 3 mois. Le juge

■ **Difficile d'étudier dans un logement exigu, surpeuplé et inconfortable**

m'avait dit : "il vous faut un logement avec une chambre pour le bébé." Ça y est, on a emménagé dans un T4, c'était mon cadeau de Noël. » Avec l'Aide au logement (APL), l'aide de la CAF et le salaire de son fiancé, A. peut enfin construire son foyer.

Le rêve de Viviane

Cette sortie du tunnel, cette insertion sociale tant espérée, Viviane, un peu plus âgée, l'entrevoit également. Elle aussi a du placer son enfant, ce qui lui coûte énormément. « Je n'avais vraiment pas envie d'être mère. Mais aujourd'hui, sans ma fille, je ne me battrais pas comme je le fais pour m'en sortir. Je suis devenue forte pour elle. Avant, on pouvait me marcher dessus, maintenant, pas question ! » Finis la soumission, l'appartement squatté. Retour dans un foyer où pourtant Viviane s'était jurée de ne jamais retourner. « J'avais subi ce monde-là, je n'en voulais plus. Mais c'était ça ou se

retrouver dehors. Dans mon logement, on était en danger. » Viviane a sauté le pas pour que sa fille échappe à la violence du père, à la violence de la rue. L'enfant a finalement protégé la maman. « J'ai grandi dans une famille d'accueil et je ne veux surtout pas ça pour ma fille. Elle est placée dans une pouponnière, je peux aller la voir deux fois par semaine. Elle est en sécurité, moi aussi. Je veux la récupérer avant l'été. Je passe mon permis, je veux changer de vie. » Avec l'APL et son allocation d'invalidité, Viviane arrivait tout juste à payer son loyer Hlm.

Améliorer l'attribution des aides personnelles au logement dont seuls 20 % de ménages bénéficient (ils étaient 23 % en 2000, soit 983 000 ménages de plus) et maintenir leur indexation sur l'inflation (supprimée en 2011 au nom de la rigueur) font partie des priorités du nouveau Contrat social rédigé par la Fondation. Il doit permettre aux plus fragiles de ne pas couler. Et espérer des lendemains dignes. ■

■ **Déterminée à tourner la page, Viviane démarre une nouvelle vie avec sa fille.**



© DR

Expulsions locatives, conséquence extrême de la fragilité des ménages

L'exécution des décisions de justice en hausse en 2010 apparaît plus alarmante sur les dix dernières années :

- commandements de quitter les lieux : + 24 %
- autorisations du concours de la force publique : + 57 %
- interventions effectives de la force publique : + 84 %.

Source : RML 2012

Une plateforme à votre disposition :

"Allô prévention expulsion"
08 10 001 505

Les 4 engagements du Contrat social pour une nouvelle politique du logement

- produire suffisamment de logements accessibles partout où les besoins existent ;
- réguler les marchés et maîtriser le coût du logement ;
- plus de justice sociale et de solidarité ;
- construire une ville équitable et durable.

En savoir plus : www.mobilisationlogement2012.com





« Quand on n'a pas de logement, on ne peut pas garder ses enfants.

Cette réalité-là est terrible et inacceptable.

C'est la réalité des plus pauvres que nous connaissons bien.

Le logement, c'est le fondement d'une vie sociale. »

Pierre-Yves Madinier,
président du Mouvement ATD
Quart-Monde France



« On ne peut plus continuer ainsi, les familles sont écrasées par le poids des dépenses liées au logement. Ce sont des victimes que l'on n'entend pas, c'est dramatique. »

Serge Incerti,
président de la Confédération
Nationale du Logement

Témoignages

Ils s'engagent pour la Mobilisation



« La priorité des priorités est d'avoir un toit stable pour pouvoir construire un projet de vie. Sans logement digne, pas de possibilité de construire sérieusement sa vie et celles de ses enfants. »

François Soulage, président du Secours Catholique

« Chacun, à un moment de sa vie, est à la recherche d'un logement pour lui, pour sa famille, ses enfants, ses parents. Le logement figure toujours en tête des préoccupations des ménages en France. »

François Chérèque,
secrétaire général de la CFDT



« Il y a le manque criant de logements, particulièrement de logements très sociaux. Mais il y a aussi le manque de prise de conscience de la plupart des candidats à l'élection présidentielle face à la gravité de la situation et à la souffrance des citoyens. »

Michel Fréchet,
Président de la Confédération Générale du Logement



« Le logement est une obligation républicaine. Nous appelons à une politique nationale ambitieuse et à l'engagement solidaire de toutes les communes de grandes agglomérations, seul garant d'une équité territoriale retrouvée. »

Catherine Arenou, première Vice-Présidente de l'association "Ville et Banlieue de France"



« La politique du "logement d'abord" est un slogan de plus pour une réforme fantôme. L'orientation actuelle d'un certain nombre de politiques publiques étend et aggrave la précarité et la pauvreté. »

Pierre Henry, directeur général
de France Terre d'Asile

« L'Uniopss constate en effet que le logement n'est pas qu'un problème de logement et soutient totalement la Mobilisation générale de la Fondation Abbé Pierre ! »

Dominique Balmary, président de l'Union
Nationale Interfédérale des œuvres et Organismes
Privés Sanitaires et Sociaux.



« Le logement est l'élément central de tout projet et de toute vie familiale. Or l'accès au logement, à un logement de qualité accessible économiquement, est de plus en plus difficile. »

François Fondard,
président de l'Union nationale
des associations familiales (Unaf)



La Boutique Solidarité de Valenciennes fête ses 20 ans !

Du 20 au 25 février, les temps forts n'ont pas manqué à la Boutique, pour l'anniversaire de ce lieu d'accueil de jour, ouvert en 1991.

» Dès son ouverture, plus de 20 personnes la fréquentent. Douche, coiffure, lessive, petits-déjeuners, aide aux démarches et bagagerie étaient assurés par 2 salariés...

» Entre 1995 et 2000, la Boutique s'ancre dans le Valenciennois et l'équipe compte 4 personnes.

» Entre oct. 2010 et sept. 2011, 431 personnes ont fréquenté la Boutique, 10 288 passages ont été comptabilisés pendant 238 journées d'ouverture.

» Aujourd'hui, 5 salariés travaillent à la Boutique.



Témoignage de Pierre, l'un des premiers accueillis, aujourd'hui réinséré

« La Boutique et l'Abbé m'ont sauvé. » Pierre, 52 ans, est surveillant de nuit dans un foyer pour handicapés mentaux et va suivre une formation pour devenir aide médico-psychologique. En 1995, il était à la rue après avoir quitté son domicile conjugal où la vie n'était plus possible. « Pierrette, à la Boutique m'a dit : "Viens, je vais m'occuper de toi." Pendant un an et demi, j'y ai fréquenté des gens formidables et j'ai fait plein de choses... La plus importante pour moi a été ma première rencontre avec l'abbé Pierre. Je l'ai embrassé et rien qu'avec son regard, j'ai été rechargé. À l'époque, je n'avais plus le goût de vivre. Sans lui, sans la Boutique, je ne serais pas là. »

1. Atelier sport : 20 accueillis ont participé aux tournois improvisés.
2. Fresque participative : chacun a laissé une pensée, une signature, pour que l'événement reste dans les mémoires et la fresque deviendra décor...
3. Café philo : les accueillis ont écouté le rédacteur en chef d'un quotidien national, Dominique Greiner, et Bruno Mattéi, professeur de philosophie à Roubaix, débattre sur l'hospitalité.
4. Atelier cuisine : depuis toujours, la cuisine est un outil d'échange et de construction de lien social à la Boutique ; 5 ateliers ont été proposés pendant les jours anniversaire où 40 amateurs ont pu ravir leurs papilles.
5. Les soirées cinéma ont attiré une cinquantaine de personnes qui ont pu apprécier la projection de Louise Wimmer et la présence de Corinne Masiero, la comédienne principale.



© Photos : DR

20
ans
1992
2012
D'ACTIIONS



À l'abri de rien

Visages dévastés par l'angoisse, yeux noyés de larmes, hontes avouées des naufragés du logement témoignent du quotidien de celles et ceux qui se sont retrouvés sans toit.

Quinze portraits, quinze détresses dépeignent de façon poignante les situations de mal-logement en France. Filmés par Samuel Bollendorff et Mehdi Ahoudig pour la Fondation Abbé Pierre, ces femmes, ces hommes, ces enfants, dévoilent avec pudeur leur quotidien, leur cadre de vie. Daniel (notre photo), la petite cinquantaine au RSA et sa femme 39 ans, handicapée, possèdent pour tout logement une baraque de guingois et deux vieilles caravanes consolidées avec des planches. Daniel n'en peut plus de l'eau qui ruisselle, des rats, de l'alcool à brûler enflammée les soirs de grand froid dans une casserole, de la douche sans intimité, de ce tourment permanent : « *Je me réveille la nuit, je tourne en rond comme un fou. Ça me mange... Dernièrement je voulais me tirer dessus.* »

Avec sa fille et sa petite-fille Tamara, Luigina louait un appartement dans le XX^e arrondissement. Jusqu'au jour où il est mis en vente. Luigina ne peut l'acquérir. Expulsée, la petite famille se retrouve dans un Formule 1. Trois lits pour 36 € par jour qui entament vite leurs économies... Une amie les recueille, appelle le 115. Luigina, atteinte d'un cancer, est orientée vers un hôtel meublé au confort incompatible avec sa maladie. Sa fille se retrouve en foyer, Tamara, six ans, en famille d'accueil. « *C'est ma petite*

princesse », avoue Luigina qui ajoute « *Si j'ai un appartement je peux faire ma chimio... Je n'en peux plus, il faut trouver quelque chose.* »

Pour Pierre M., boulanger, tout va bien jusqu'à ce qu'il divorce, que ses patrons vendent leur commerce, que son salaire soit amputé par le nouveau patron et ses heures non rémunérées multipliées. Épuisé, il démissionne et cherche un poste, en vain. Plus de revenus fixes, quatre mois de loyers impayés. « *Un jour je suis arrivé devant ma porte, il avait changé les serrures... Je me suis retrouvé à la rue avec ce que j'avais sur moi. Ça a été la descente aux enfers. Je ne voulais pas qu'on me voie, alors je me suis réfugié dans le bois de Vincennes. Avec le peu d'argent qu'on m'avait prêté je me suis acheté une tente. Au départ, j'appelais ça mon camp de retranchement... Un ami qui travaillait dans un supermarché à Nogent me faisait venir à la sortie des poubelles le soir pour me donner les invendus. Je suis quand même resté trois ans dans le bois.* »

Aujourd'hui, 3 600 000 personnes sont mal logées dont 600 000 enfants. Ce web documentaire, visible à l'adresse www.a-l-abri-de-rien.com, dévoile leurs conditions de vie. Préfacé par Éric Cantona, un livre au titre éponyme vient de sortir (Éd. Textuel). Afin que nul ne reste dans l'ignorance. ■



Une entreprise solidaire

Mes parents sont donateurs et je lis régulièrement votre revue chez eux. J'ai remarqué que des entreprises vous soutenaient. Chef d'une PME fabriquant des composants électroniques, j'aimerais moi aussi proposer à mes salariés des actions en votre faveur. Que puis-je faire ?

■ **Élodie D., Roubaix** ■

Oui, certaines entreprises de différentes envergures nous aident, en bénéficiant de déduction fiscale comme le prévoit la loi. Comme elles, vous pouvez nous faire des dons dans le cadre de votre entreprise, monter des projets, dédiés ou non à tel ou tel de nos programmes, impliquer vos salariés, voire vos clients. Les possibilités sont nombreuses et nous sommes évidemment à l'écoute de tous. Pour vous orienter au mieux nous vous conseillons de prendre contact avec notre service Partenariat, soit par courrier : 3, rue de Romainville 75019 Paris, soit par email : partenariats@fondation-abbé-pierre.fr. Élaborons ensemble de beaux projets !

Un soutien régulier

Agé de 28 ans, je suis sensible depuis plusieurs années aux actions menées par votre Fondation. Ayant une vie très

active, j'ai peu de temps pour vous aider mais j'aimerais vous soutenir avec régularité. Comment puis-je procéder ?

■ **Jean-Baptiste R., Limoges** ■

C'est toujours encourageant de voir de nouveaux donateurs nous rejoindre. Nous y sommes très sensibles. Nous vous invitons à vous rendre sur notre site www.fondation-abbé-pierre.fr. En quelques clics, avec votre carte bancaire, vous pouvez opter pour un soutien régulier par prélèvement mensuel du montant de votre choix. Par la suite, c'est vous qui gérez. À tout moment, vous pouvez aussi, simplement et librement, modifier ou interrompre votre soutien.

Merci de penser à ceux qui ont si peu et qui, en cette période de crise, sont hélas de plus en plus nombreux.



Dons ISF

Je suis redevable de l'ISF pour la première fois. Je sais que certains dons peuvent venir en déduction du montant de l'impôt, dès lors qu'ils sont faits aux bons organismes. La Fondation Abbé Pierre entre-t-elle dans ce cadre ? Par ailleurs, je souhaiterais me procurer rapidement votre dernier Rapport sur l'état du mal-logement.

■ **Daniel C., Flers-de-l'Orne** ■

La Fondation Abbé Pierre est reconnue d'utilité publique et peut faire bénéficier ses donateurs de cette disposition. 75 % du montant de votre don est déductible de votre impôt ISF dans la limite de 50 000 € par an. Vous entrez donc parfaitement dans le champ de la loi et pouvez soutenir nos actions tout en profitant de cette réduction fiscale.

Hors ISF, 75 % de vos dons à la Fondation Abbé Pierre sont déductibles de votre imposition sur le revenu, dans la limite de 521 €. Au-delà, le taux de réduction est de 66 %, dans la limite de 20 % de votre revenu. Enfin, pour obtenir notre 17^e rapport sur l'État du Mal-Logement en France, nous vous conseillons de le télécharger directement sur notre site ou le commander gratuitement : www.fondation-abbé-pierre.fr/publications



Aidez-nous! Abonnez-vous

Oui, je décide de m'abonner

au journal trimestriel de la Fondation Abbé Pierre : **«et les autres?»**
4 € pour 4 numéros par an.

Pour connaître ses actions, ses enjeux et ses résultats.

Mme Mlle M.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Ville : Code postal :

e-mail :

Règlement : chèque bancaire chèque postal libellé à l'ordre de la Fondation Abbé Pierre.

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de suppression et de rectification aux données personnelles vous concernant en vous adressant à notre fondation. Par notre intermédiaire, vous pouvez être amené à recevoir des propositions d'autres sociétés ou organismes. Si vous ne le souhaitez pas, il vous suffit de nous écrire en nous indiquant vos nom, prénom, adresse (et si possible les références du message que vous avez reçu).





■ **EXPULSIONS : LA REPRISE**

La trêve hivernale empêchant toute expulsion locative s'est terminée le 15 mars. Malgré les engagements du Gouvernement, les procédures ont repris leur cours. Elles touchent tout autant les personnes ayant un bail dans

le parc privé que public (offices publics Hlm, par exemple). On note d'ailleurs un accroissement très net des situations d'impayés dans le secteur social, preuve de l'appauvrissement des locataires. Selon l'ALPIL (Association pour l'Insertion par le Logement), cette augmentation serait de près de 40%. L'ALPIL s'inquiète également des situations de pertes de logement pour vente ou reprise par le propriétaire, injustifiées dans de nombreux cas. L'Espace Solidarité Habitat de la Fondation Abbé Pierre a ainsi contesté 41% des congés reçus en 2011. ■



© AFP

Devant les tribunaux

Un tribunal saisi en référé, procédure d'urgence, a ordonné la réintégration d'un locataire en règle de ses loyers, sous menace d'astreinte de 30 € par jour de retard. Le propriétaire avait changé les serrures et placé un chien de garde devant l'entrée de l'appartement pendant les vacances de son occupant.

Après avoir délivré un arrêté d'insalubrité pour un meublé de 4 m², sans rangement, sans chauffage, le tribunal d'instance du 11^e arrondissement de Paris a ordonné au propriétaire de reloger décemment son locataire sous peine d'une astreinte de 65 € par jour.

■ **Rétroactifs ?**

Alors qu'Éric Besson, ministre chargé de l'industrie, de l'énergie et de l'Économie Numérique, avait promis la parution au 1^{er} janvier d'un décret pour automatiser la procédure d'attribution des tarifs sociaux du gaz et de l'électricité, celui-ci est finalement paru au Journal Officiel du 7 mars. Ce texte doit permettre à tous les allocataires de la CMU complémentaire qui est attribuée aux très faibles revenus (634 € par mois pour une personne seule) d'en bénéficier automatiquement. ■

■ **LE GAZ FLAMBE...**

Le 1^{er} janvier le prix du gaz a augmenté de 4,4% alors qu'il avait déjà été majoré de 5,2% en avril 2011. Une mesure qui alourdit gravement la facture énergétique. Pour limiter les conséquences de cette hausse, le tarif social dont bénéficient les foyers à bas revenus a été revalorisé de 10%. Concrètement, cela signifie « une réduction moyenne pour un foyer de quatre personnes chauffé au gaz et bénéficiant de la CMU complémentaire de 156 € par an au lieu de 142 € », selon le Gouvernement, ce qui atténue, mais ne pallie pas la hausse. ■



© DR



Interview

« Il faut réguler les loyers au plus près des besoins. »

Représentant de l'Union Sociale pour l'Habitat auprès de l'Union Européenne, Laurent Ghekière est chef de mission aux Affaires européennes. Il évoque ici le logement social en Europe.

La France est le pays européen qui construit le plus de logements sociaux et elle dispose d'un parc important, comme la Suède ou le Danemark. La question du logement social ne se pose donc pas simplement en terme de construction, c'est plus complexe. Il s'agit aussi de son accessibilité financière et de sa relation avec le parc locatif privé.

Le premier motif de refus d'attribution d'un logement social est l'insuffisante solvabilité des ménages candidats. Le deuxième souci, c'est qu'une fois que vous êtes logé en Hlm, l'écart de loyer avec le parc privé interdit toute mobilité résidentielle.

Quels sont les exemples européens qui peuvent nous éclairer ?

Il y a en Allemagne une régulation du marché privé efficace et une fluidité entre le parc privé et le parc socialement conventionné. Le marché privé y est régulé : un propriétaire ne peut pas librement fixer le loyer de son bien, celui-ci est calculé par rapport à la valeur moyenne du quartier, chiffre fourni par un observatoire communal. Cette moyenne empêche des prix fous, même en période de crise. Le tribunal défend le locataire si le loyer ne correspond pas à cette moyenne... On considère donc qu'un loyer trop élevé est condamnable ! Cet encadrement n'empêche nullement



Laurent Ghekière

© DR

les investissements locaux. Ça n'est pas un frein, au contraire : une majorité d'Allemands est locataire.

Et aux Pays-Bas, que faut-il retenir ?

Le parc social est très large et ouvert à tous, même aux classes moyennes supérieures. Le prix du loyer est

fixé en fonction de la qualité du logement et de son emplacement. C'est la ville qui donne des "points de loyer" en fonction de ces deux critères. Il n'y a donc pas de logique spéculative mais un prix fixé sur une base de critères objectifs de qualité, dans le parc social comme dans le parc privé.

En France, le nombre de ménages augmente de façon continue. Il faudra donc continuer à construire de manière soutenue pendant au moins 5 ans pour répondre à cette demande, mais cela sera insuffisant.

Il faut augmenter l'aide à la pierre pour que le logement social soit accessible aux plus modestes et favoriser à nouveau le parcours résidentiel des locataires pour qu'il y ait une passerelle entre le parc social et le marché privé, c'est fondamental.

Pour terminer, la question de l'encadrement des loyers en France doit trouver sa réponse dans une régulation intelligente du marché locatif dans chaque commune, à l'appui d'observatoires locaux, à l'exemple du "miroir des loyers" en Allemagne. ■

L'Europe solidaire

Cet hiver, 300 personnes victimes du froid seraient mortes en Europe. Devant ce constat, Jean-Claude Mignon, président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) a déclaré : « Nous avons tous une obligation morale de solidarité envers nos concitoyens les plus vulnérables. »





Vœux partagés

Depuis dix ans, les Éditions du Partage proposent aux entreprises des cartes de vœux au profit de la Fondation. Exceptionnel ! Pour les vœux 2012, 312 000 cartes, commandées par 2012 entreprises et collectivités, ont permis de récolter 67 896 €, consacrés aux différents programmes en faveur des démunis.

www.cartesvoeux-fondation-abbe-pierre.com

Offrir des Titres Restaurant

Cet hiver, 480 entreprises ont incité leurs salariés à offrir des Titres Restaurant au profit des actions de la Fondation, dans le cadre de la 3^e édition de son opération "Titres Restaurant solidaires". Certaines enseignes commerciales où les collaborateurs ne bénéficient pas de cet avantage proposent à leurs clients de s'associer à cette action solidaire dans leur magasin. Un grand merci à tous ces participants. L'opération continue en 2012.

Pour tout savoir :
01 55 56 37 25 ou
www.fondation-abbe-pierre.fr



© Seb / Conduffrey

IKEA France : tous très motivés

Fidèles à leur engagement, les magasins IKEA France ont renouvelé, l'opération "Aménager le quotidien des démunis" en février dernier. Pour chaque passage en caisse de ses clients possédant la carte Family, IKEA France a versé 20 centimes dans la "cagnotte" Fondation Abbé Pierre. Bilan : 658 241 passages comptabilisant 131 648,20 €. Pendant la même période, tous les clients ont été invités à ajouter à leurs achats, une carte de don de 2 €. 29 283 cartes ont été achetées, générant 59 952 € de dons client. Coup de chapeau aux généreux clients et au personnel des magasins qui s'est largement mobilisé. Avec une mention spéciale pour le magasin de Caen en Normandie, ouvert récemment, qui a vendu 6 459 cartes de don. Les dons de IKEA France sont financiers, en mobilier et en accompagnement professionnel d'aménagement de l'espace pour équiper les Boutiques Solidarité et les Pensions de famille de la Fondation.

NANTAISE DES EAUX SERVICES : UNE PLUIE D'AIDES

Délégataire de service public d'eau potable et d'assainissement, cette société, très axée sur le développement durable, l'est aussi sur l'attention aux autres. Pour soutenir les actions de la Fondation, Nantaise des Eaux Services a fait don de 5 000 €, somme qu'elle investissait traditionnellement en cadeaux de fin d'année pour ses clients. Elle a aussi acheté et envoyé 1100 cartes de vœux de la Fondation puis incité ses salariés et collaborateurs, par le biais de son journal interne *Alternative*, à participer à l'opération "Titres restaurant solidaires". Un partenariat aussi efficace qu'exemplaire.



Des enfants solidaires

Pour venir en aide aux SDF qu'elle croisait, Ysée, élève en CE2, a fondé un club avec quelques-unes de ses amies d'école. Soutenues par l'association des parents d'élèves, elles ont récolté 400 € en organisant une tombola et une brocante. Les parents ont alors cherché un organisme s'occupant des sans-abri et sont entrés en contact avec la Boutique Solidarité de Gagny. Ysée, Jeanne, Emma, Lylou, Mathilde, Alice, Marion, âgées de 7 à 9 ans, ont été invitées à un goûter avec les responsables de la Boutique et les personnes accueillies. « C'était une magnifique rencontre. Les filles ont posé beaucoup de questions et ont décidé de refaire un stand pour les SDF tous les ans », explique la maman d'Ysée, surprise par la maturité et la détermination des petites.



© DR

Hommages et souvenirs

Cinq ans après...

Deux lieux de vie en mémoire de l'abbé Pierre témoignent de l'attachement de ses fidèles à son combat : l'un à Esteville, en Seine-Maritime, et l'autre à Alfortville, près de Paris.



Esteville : La Halte et la chambre de l'Abbé



Alfortville : pose de la première pierre

Le 21 janvier dernier une foule, émue, assistait à l'inauguration du centre Abbé Pierre à Esteville. C'est dans cette petite commune que le fondateur d'Emmaüs et de la Fondation est enterré. Il y vécut aussi un temps. La maison qu'il occupait est devenue "La Halte", une structure qui accueille désormais une trentaine de personnes en difficulté. Le bâtiment la jouxtant a été aménagé en espace d'exposition dédié à la vie et l'œuvre de l'Abbé, grâce à de nombreux donateurs. Parmi eux, Émile, retraité, bénévole, membre du Comité des Sages d'Emmaüs confie : « Mon soutien a trois raisons d'être. La première c'est le souvenir des multiples rencontres avec l'Abbé jusqu'à devenir son voisin de chambre à Alfortville durant quelques mois. La seconde vient de ma conviction que nous sommes tous des privilégiés par rapport à quelqu'un d'autre et que le don est la seule dépense qu'on ne regrette pas. La troisième c'est que la création de cette maison du souvenir symbolise ce faire-ensemble qui donne un sens à notre existence. C'est un appel à prendre la suite de l'abbé Pierre, dans l'action si urgente et inconditionnelle. »

Myriam, autre donatrice, avoue tout simplement : « Je rêvais de rencontrer cet homme exceptionnel, je n'en ai jamais eu l'occasion. Venir ici après avoir participé dans la mesure de mes moyens, à l'ouverture de ce musée, me rapproche de lui, de ses actions. Je me sens davantage concernée par ses messages si forts qui nous obligent à tendre la main à tous les laissés pour compte par notre société de consommation. C'est une façon de le remercier et de soutenir ceux qui ont pris sa relève ». Comme certains autres donateurs, Émile et Myriam ont été invités le 10 mars à Alfortville, devant l'immeuble où l'Abbé a vécu ses dernières années, pour la pose de la première pierre de la Pension de famille "Abbé Pierre", la 38^e de la Fondation. Le bâtiment, propriété de la Fondation, va être réhabilité en 18 logements afin d'héberger, sans limitation de temps, des personnes très défavorisées ayant entre 35 et 50 ans. Le même jour, la municipalité a souhaité inaugurer un nouveau jardin Abbé Pierre et y ériger un buste sculpté du grand homme. Des hommages en toute simplicité, cinq ans après son décès. ■

Legs, donations, assurances-vie... offrir la dignité en héritage



© Caritas

« Il y a deux choses que l'on ne doit pas rater dans sa vie. Aimer et mourir. » *Abbé Pierre*

Écrivez-nous pour demander la brochure "Faire un legs ou une donation à la Fondation Abbé Pierre". Pour en savoir plus, vous pouvez également contacter : **Jean-Marie Vieux**
Fondation Abbé Pierre
3, rue de Romainville
75019 Paris
Tél : 01 55 56 37 27
jmieux@fondation-abbé-pierre.fr





■ **«M** *es amis, au secours !* » Le 1^{er} février 1954, en plein hiver glacial, est lancée l'insurrection de la bonté sur les ondes de Radio Luxembourg. « *Les jours qui ont suivi restent ancrés dans ma mémoire. Ça n'arrêtait pas d'entrer et sortir, des centaines et des centaines de billets étaient déposés dans les corbeilles... Le soir, à trois ou quatre, on les montait à l'étage et on les vidait dans les baignoires des chambres vides. On en a rempli 5... Je dormais sur place, sans aucun système de sécurité, sans la moindre peur...* » Daniel Atlan a 20 ans à l'époque, il est "chasseur" (adjoint au groom) à l'hôtel Rochester, à Paris. Sa mémoire n'a rien oublié de ces premières heures historiques.

150 millions d'anciens francs sont récoltés en cinq jours. Des centres de dépannage ouvrent partout dans Paris, 500 lits sont dressés à la Mutualité, 4 stations de métro sont ouvertes ainsi que des centres d'hébergement précaires en région parisienne. Le 19 février, avec l'aide du Secours catholique, un village de 18 tentes chauffées est monté, porte d'Orléans. La Ville de Paris met à disposition la gare d'Orsay désaffectée pour tenir lieu de stockage : les Compagnons croulent sous les couvertures, les poêles catalytiques, les vêtements, les meubles. Le 21 février, on atteint dix mille tonnes de dons, en nature ou en débarras revendables. Mi-mars, le milliard est dépassé, en incluant les dons en nature, l'équivalent de 18 millions d'euros. Pour remplacer le QG de l'hôtel Rochester, l'abbé Pierre achète un immeuble en plein cœur du Paris populaire des



© AFP

Il était une fois...

Les lendemains de l'Appel

Halles, au 32 rue des Bourdonnais, grâce à une partie des dons récoltés.

Le 4 février, le Parlement vote un programme de dix milliards de francs pour 12 000 logements de première nécessité en région parisienne et en province.

Le 19 février, les statuts de la SA Hlm Emmaüs sont approuvés par arrêté ministériel. Les travaux de la première cité d'urgence ont commencé au Plessis-Trévisé, dix jours auparavant. En 3 ans, 1 500 logements seront réalisés.

Les activités parisiennes de secours d'urgence aux sans-logis sont regroupées dès avril 54 dans une association loi 1901, l'Aide aux sans-logis de l'agglomération parisienne, l'Asalp. En janvier 1955, son homologue national est créé, l'Union nationale d'Aide

aux Sans-Logis qui deviendra en décembre 1956, la Confédération générale du Logement, la CGL.

« J'avais l'impression que toute la France avait entendu l'Appel, que tout le monde y répondait, spontanément. »

Pour la communication, un journal, *Faim et soif des hommes*, est fondé en mai 54. Enfin, pour le volet international, l'Institut de Recherche et d'Action sur la Misère du Monde, l'IRAMM, voit le jour, en septembre 54.

En quelques mois, l'insurrection de la bonté change la France et l'abbé Pierre devient incontestablement une icône. ■

